

**!!! NOUS SOMMES EN ATTENTE DES MONTANTS AIDES CAF 2026 !!! Ci-dessous montants des aides 2025**

RAPPEL MONTANT DES AIDES CAF					
QUOTIENT FAMILIAL (janvier 2026)		0-400	401-600	601-800	supérieur à 800
Montant des réductions CVL par jour	SÉJOURS DE VACANCES	18 €	12 €	10 €	0 €
	ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT	5 €	4 €	3 €	0 €

*Pour toute demande une attestation CAF de droits du mois de janvier 2026 où figurera le quotient familial devra être fournie par la famille*

GRILLE TARIFAIRES ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT SENSACTIFS							
ACCUEIL DE LOISIRS 4 JOURS		ACCUEIL DE LOISIRS 5 JOURS		ACCUEIL DE LOISIRS 4 JOURS		ACCUEIL DE LOISIRS 5 JOURS	
NB JOURS	4	5				4	5
QF > 2000 = plein tarif	199 €	249 €				148 €	185 €
QF 1800 – 2000	183 €	229 €				120 €	150 €
QF 1400 – 1800	175 €	219 €				104 €	130 €
QF 1200 – 1400	166 €	207 €				96 €	120 €
QF 1000 – 1200	159 €	199 €					

*Pour toute demande une attestation CAF de droits du mois de janvier 2026 où figurera le quotient familial devra être fournie par la famille*

GRILLE TARIFAIRES SÉJOURS SENSACTIFS ÉTÉ						
	COCKTAIL MONTAGNE 2026	PITCHS A LA FERME 2026 3 JOURS	PITCHS A LA FERME 2026 5 JOURS	LES ROBINS DES BOIS 2026	LES ROBINSONS #1 et #2 2026	PITCHS À L'ABORDAGE 2026
DATES DU SÉJOUR	Du 6 au 14 juillet 2026	Du 17 au 19 juillet 2026	Du 20 au 24 juillet 2026	Du 27 juillet au 2 août 2026	Du 5 au 11 juillet 2026 & Du 19 au 25 juillet 2026	Du 13 au 17 juillet 2026
NB JOURS	9	3	5	7	7	5
QF > 800 = plein tarif	760 €	240 €	400 €	495 €	560 €	450 €
QF 601-800	670 €	240 €	350 €	425 €	490 €	400 €
QF 401-600	652 €	240 €	340 €	411 €	476 €	390 €
QF 0-400	598 €	240 €	310 €	369 €	434 €	360 €

*Pour toute demande une attestation CAF de droits du mois de janvier 2026 où figurera le quotient familial devra être fournie par la famille*

NOTE : en tant que partenaire de la Jeunesse au Plein Air nous pouvons faire bénéficier les familles de bourses vacances financées par le Conseil Départemental 31 et la JPA:	
QF jusqu'à 800	« Bourse Vacances en Colo » : 27,20€ / jour / enfant dans la limite de 18 jours par an et du nombre octroyé à Sensactifs
QF de 801 à 1500	« Aide Bourses JPA » : jusqu'à 90€ / séjour dans la limite de l'enveloppe de la JPA du département de Haute-Garonne

*Pour toute demande un certificat de scolarité ainsi que l'avis d'imposition de l'année précédente seront demandés à la famille.*